



FNE Languedoc-Roussillon et ECCLA vous invite à une :

**Formation sur  
la prévention de la pollution de la ressource en eau et des milieux aquatiques  
par les pesticides utilisés en agriculture**

**Le mardi 7 avril 2020 de 14h à 16h**

**En VISIO-CONFERENCE**

Déroulé de la matinée :

- **Introduction à la réglementation** : autorisation de mise sur le marché, zone de non traitement (ZNT), etc. L'occasion aussi de revenir sur la décision du tribunal administratif de Montpellier qui, à la demande de FNE LR et ECCLA, a imposé au Préfet de l'Aude de revoir son arrêté définissant les « points d'eau » à proximité desquels l'utilisation de pesticides est interdite (cf. notre [communiqué de presse](#) pour rappel).
- Échanges sur les alternatives aux pesticides.
- Présentation de la démarche de « [Sentinelles de la Nature](#) » et invitation à participer à l'identification et au traitement des signalements notamment ceux concernant l'utilisation illégale de pesticides.

**Inscription gratuite et obligatoire à ce lien :**

(au besoin, copier-coller le lien dans votre moteur de recherche)

<https://lgrcivi.fne-apne.net/civicrm/event/info?reset=1&id=17>

Nous utiliserons le **logiciel ZOOM** que vous pouvez télécharger et installer : <https://zoom.us/support/download>

Pour accéder à la réunion il suffira de cliquer sur ce lien : <https://zoom.us/j/6331829234>

**Contacts :**

- Olivier Gourbinot – Coordinateur Fédéral à FNE Languedoc-Roussillon

[coordination.fnelr@gmail.com](mailto:coordination.fnelr@gmail.com) – 06 89 56 04 84

- Maryse Arditì – Présidente de ECCLA (Écologie du Carcassonnais des Corbières et du Littoral Audois) et Vice-Présidente de FNE LR - [maryse.arditi@wanadoo.fr](mailto:maryse.arditi@wanadoo.fr)

Formation organisée avec le soutien de :

